PRÉSENTATION DU DAC 88

Dispositif d'appui à la coordination

L’association Appui Santé Vosges

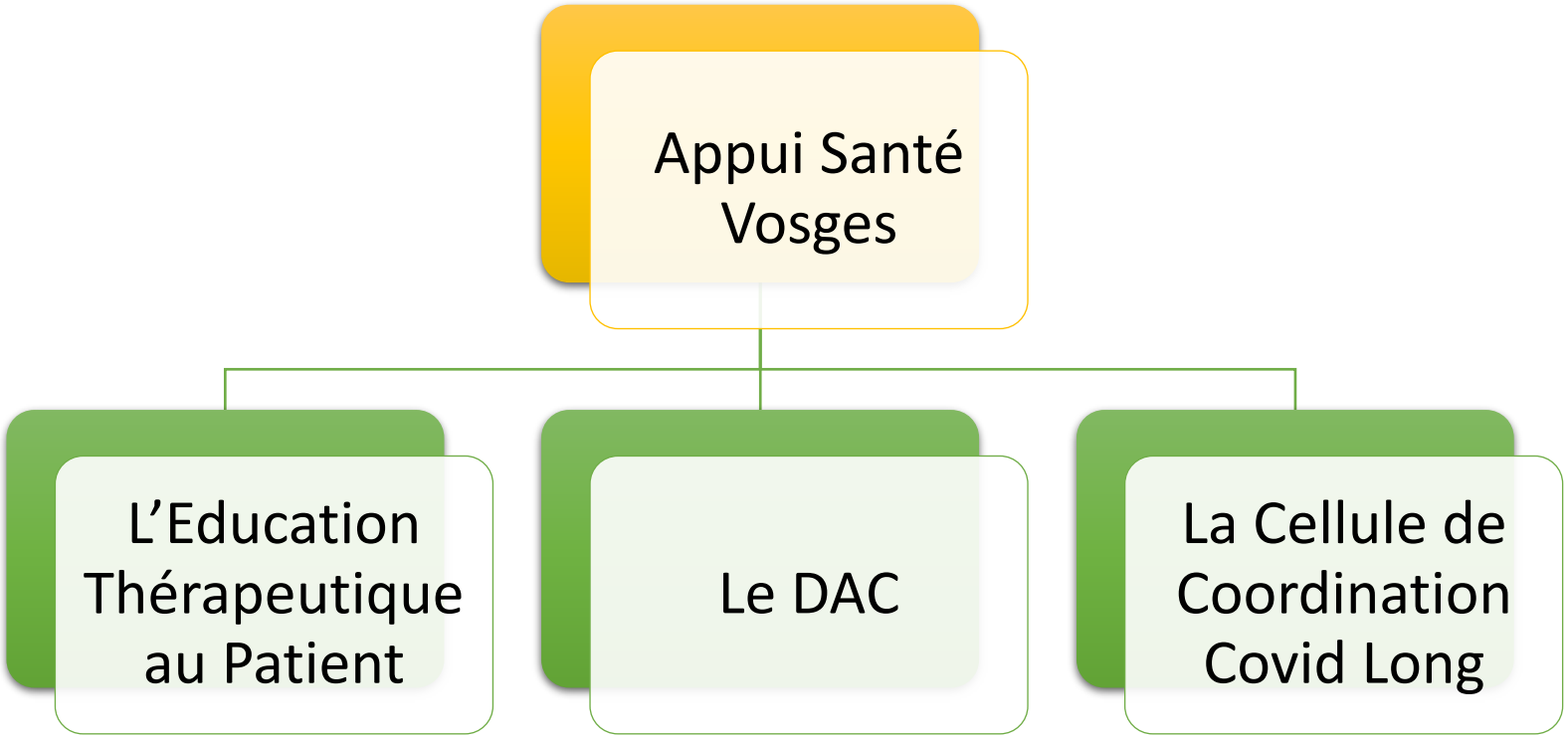

Missions du DAC

- Assurer la réponse globale aux demandes d'appui des professionnels
- Contribuer avec d'autres acteurs et de façon coordonnée à la réponse aux besoins des personnes et de leurs aidants
- Participer à la coordination territoriale qui concourt à la structuration des parcours de santé

Qui peut solliciter le DAC ?

Le sollicitant peut être :

- Un professionnel du champ sanitaire
- Un professionnel du champ médico-social ou social
- Un aidant
- Une association des usagers

Pour qui ?

Tout âge

Toute Pathologie

Toute complexité de la situation

Pour quoi?

- Les DAC aident les professionnels à coordonner et organiser les prises en charge qu'ils considèrent comme complexes et difficiles à gérer seuls dans le cadre de leur exercice habituel. Ces situations sont alors considérées comme complexes. Elles peuvent correspondre à un besoin d'appui ponctuel ou dans la durée. (extrait du Cadre National d'Orientation de juillet 2023)
- L'appui est organisé à travers:

- une démarche pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle

- une démarche subsidiaire

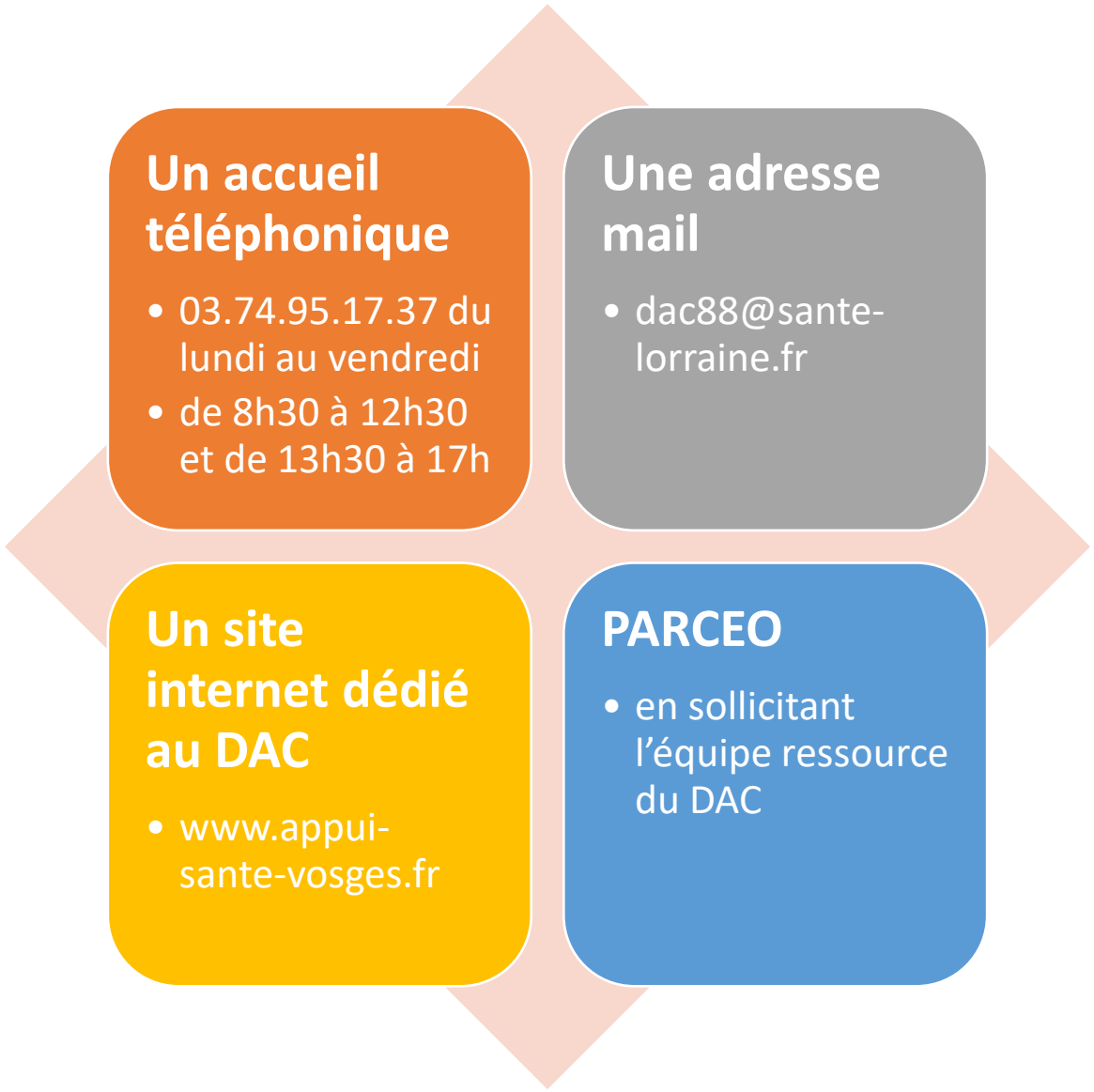

Comment nous joindre ?

ORGANE DE PILOTAGE : Le Bureau de l'association

DIRECTION

- 1 ETP — Assistant de direction
- 1 ETP — Directeur *(Administratif, pilotage et management)*
- 1 ETP — Chargé de mission « animation territoriale »
- 0,4 ETP — Médecin Coordinateur

ORGANISATION DU DAC EN DEUX PÔLES

PÔLE D'APPUI POLYVALENT

- COORDINATEUR DU POLE D'APPUI POLYVALENT — 1 ETP
- Référent Parcours de Santé Complexe — 1 ETP
- Référent Parcours de Santé Complexe — 1 ETP
- Référent Parcours de Santé Complexe — 1 ETP
- Référent Parcours de Santé Complexe — 1 ETP
- Référent Parcours COVID Long — 1 ETP

PÔLE D'APPUI A L'AUTONOMIE

- COORDINATEUR DU POLE D'APPUI A L'AUTONOMIE — 1 ETP
- Référent Parcours de Santé Complexe — 1 ETP
- Référent Parcours de Santé Complexe — 1 ETP
- Référent Parcours de Santé Complexe — 1 ETP
- Référent Parcours de Santé Complexe — 1 ETP
- Référent Parcours de Santé Complexe — 1 ETP
- Référent Parcours de Santé Complexe — 1 ETP
- Référent Parcours de Santé Complexe — 1 ETP

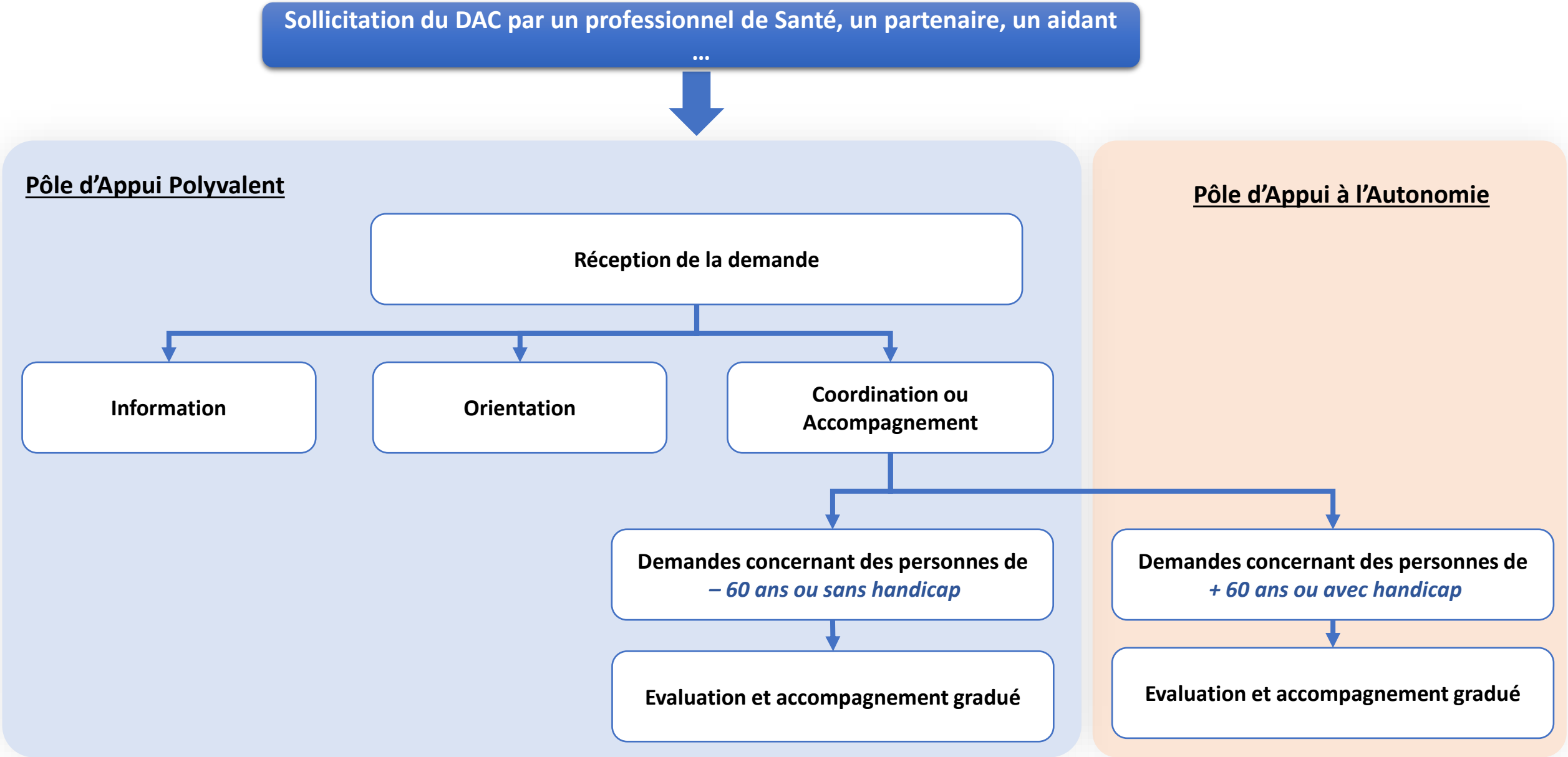
Sollicitation du DAC par un professionnel de Santé, un partenaire, un aidant …
Pôle d'Appui Polyvalent
Réception de la demande
Information
Orientation
Coordination ou Accompagnement
Demandes concernant des personnes de – 60 ans ou sans handicap
Evaluation et accompagnement gradué
Pôle d'Appui à l'Autonomie
Demandes concernant des personnes de + 60 ans ou avec handicap
Evaluation et accompagnement gradué

De la sollicitation à la réponse

Un référent parcours réceptionne la demande.

Il réalise une première évaluation de la situation, en appelant si besoin la personne, son entourage, les partenaires…

En parallèle, il crée un dossier PARCEO pour tracer les informations et en informe le patient.

Dans les 48h, le référent parcours accuse réception de la demande au sollicitant et au médecin traitant (si ce n'est pas le sollicitant) avec des premiers éléments de réponse.

Il évalue la pertinence le type de réponse à apporter: information, orientation, suivi/accompagnement/coordination.

Un besoin d'information ?

Les référents parcours ont accès à une base de données sur l'ensemble des dispositifs du territoire.

Cette base de données est mise à jour régulièrement.

Ainsi, lorsqu'un professionnel appelle le DAC pour une information, les référents parcours peuvent donner rapidement une réponse si elle fait déjà partie de la base de données, ou vont faire les recherches nécessaires.

La réponse au sollicitant est généralement apportée sans délai.

Des exemples de demandes d'information

Qui peut faire un portage de repas sur la commune de mon patient ?

Recherche d'un transport.

A qui s'adresser pour une démarche administrative à la suite d'un décès ?

Recherche d'un professionnel de santé sur une commune.

Une orientation ?

L’objectif du DAC est d’orienter vers les dispositifs existants.

L’ensemble des dispositifs est répertorié dans la base de données.

Le référent parcours contacte le dispositif identifié pour répondre à la situation du patient et lui expose la situation.

Si le dispositif sollicité peut prendre en charge le patient, le référent fait un retour au sollicitant pour l’en informer.

Des exemples d'orientation

Un patient de plus de 60 ans pour une demande de mise en place d'aide à domicile :	=> CLIC
Une personne isolée pour une demande d'aide financière :	=> Assistante sociale de secteur ou CCAS
Un enfant en situation de handicap à la recherche d'une structure d'accueil :	=> Communauté 360

Suivi / Accompagnement / Coordination?

Pour toute demande où la réponse ne correspond pas à une information ou une orientation vers un dispositif existant sur le département, le DAC propose un suivi de la personne.

Le référent parcours peut :

- Evaluer des situations à domicile
- Recueillir le projet de vie de la personne
- Accompagner la personne et son entourage dans la recherche de solutions
- Coordonner les parcours de soin
- …

Exemples de suivi, de coordination, d'accompagnement…

- Patient de plus de 60 ans où le maintien à domicile est complexe du fait d'un refus de soin ou d'aide.
- Patient adulte de 56 ans avec un éthylisme chronique où l'aidant est dépourvu de solutions.
- Parent isolé avec syndrome dépressif majeur. Inquiétude pour la gestion du quotidien de l'enfant.
- Enfant de 12 ans en situation de handicap évolutif, à la recherche d'une prise en charge kinésithérapeutique respiratoire à domicile.

Le Plan Personnalisé de Coordination en Santé (PPCS)

Le DAC travaille actuellement à la mise en place des PPCS pour tout accompagnement d'une durée supérieure à 3 mois.

Le PPCS est un outil de coordination.

Il reprend les objectifs majeurs d'accompagnement en mentionnant le rôle des différents acteurs (patient, entourage, partenaires, professionnels de santé).

Il est partagé à l'ensemble des acteurs.

Il est réévalué à échéance.

Fin d’une prise en charge par le DAC

Un compte-rendu succinct est automatiquement adressé au sollicitant et au médecin traitant, à chaque fin de prise en charge.

Il reprend les différentes actions entreprises auprès du patient, et les résultats obtenus.

Un rappel (pour les situations le nécessitant) est effectué à 3 mois après la clôture du dossier, pour vérifier si la situation reste stable.

COVID Long

L'OMS regroupe trois critères établis par la Haute Autorité de Santé (HAS) pour déterminer l'affection post-Covid :

Un épisode initial symptomatique de Covid-19

Le prolongement d'au moins un des symptômes initiaux au-delà de 4 semaines suivant la phase aigue

L'absence d'un diagnostic alternatif

COVID Long

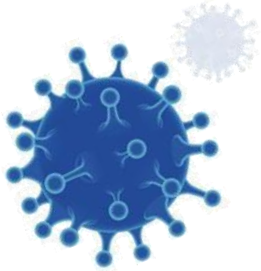

- **Les missions principales de la Cellule pour le patient** sont l'information et l'orientation vers les professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux.

- **La Cellule pour les patients** : une écoute, un soutien, aide dans les démarches (rechercher des spécialistes, instruire des demandes d'aide).

- **La Cellule pour les professionnels de santé :** appui à la coordination (rapidité, retour au demandeur, évaluation multidimensionnelle, plan d'actions, cohérence, organisation du parcours de soins), faciliter leur quotidien en les soutenant et en les assistant.

- **Organisation interne de la Cellule dans les Vosges :** visite à domicile systématique, écoute, relation de confiance, création d'un guide qui permet à l'IDE d'évaluer la situation. La fréquence des suivis sera : 3 mois, 6 mois et 1 an.

Rôle du médecin coordinateur dans le DAC 88

- Dr LAHALLE a intégré le DAC 88 au 1er mai 2023.

- Son rôle au sein du DAC :
- Apporter une expertise médicale sur les situations complexes
- Être un interlocuteur privilégié pour les médecins de ville et hospitaliers
- Travailler sur le lien ville hôpital avec les partenaires

L’ACTIVITÉ DU DAC 88 DE JANVIER À AOUT 2023

Evolutions des inclusions de janvier à août 2023

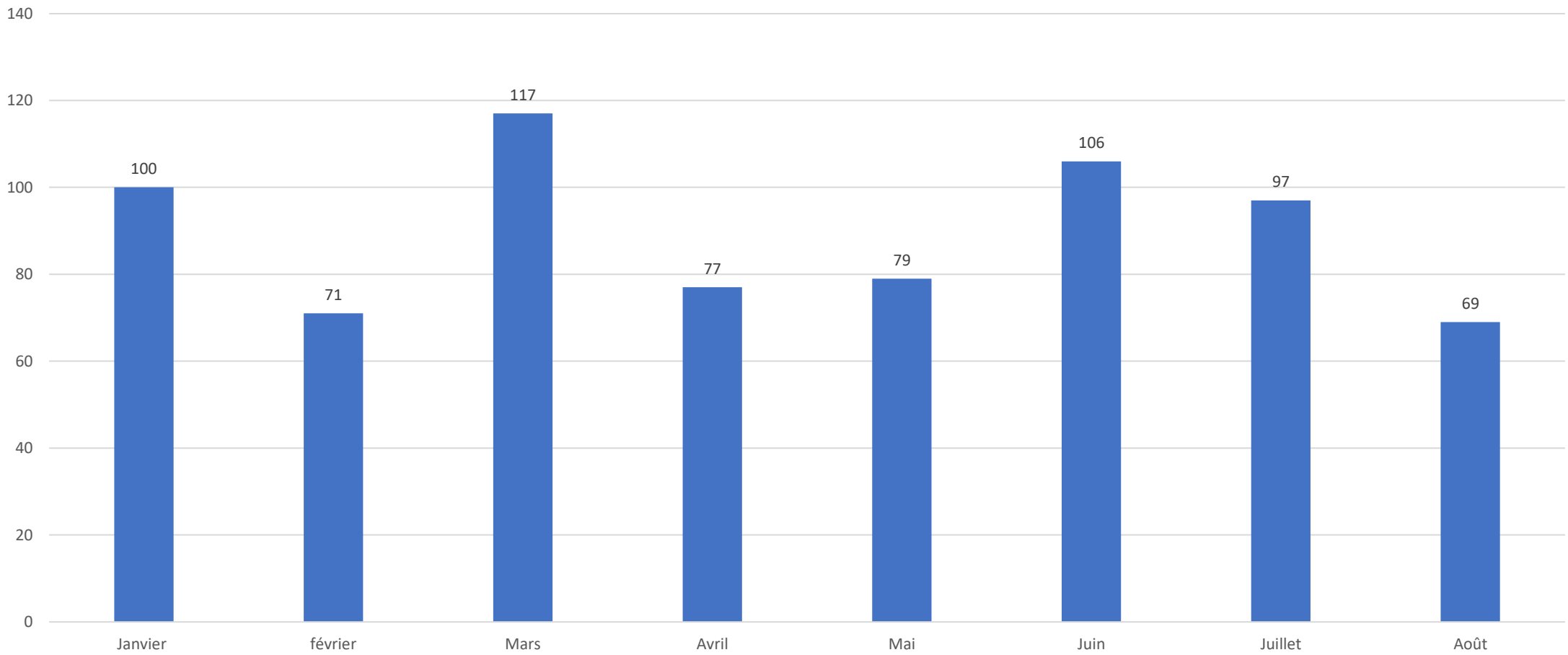

Evolution de la file active de janvier à août 2023

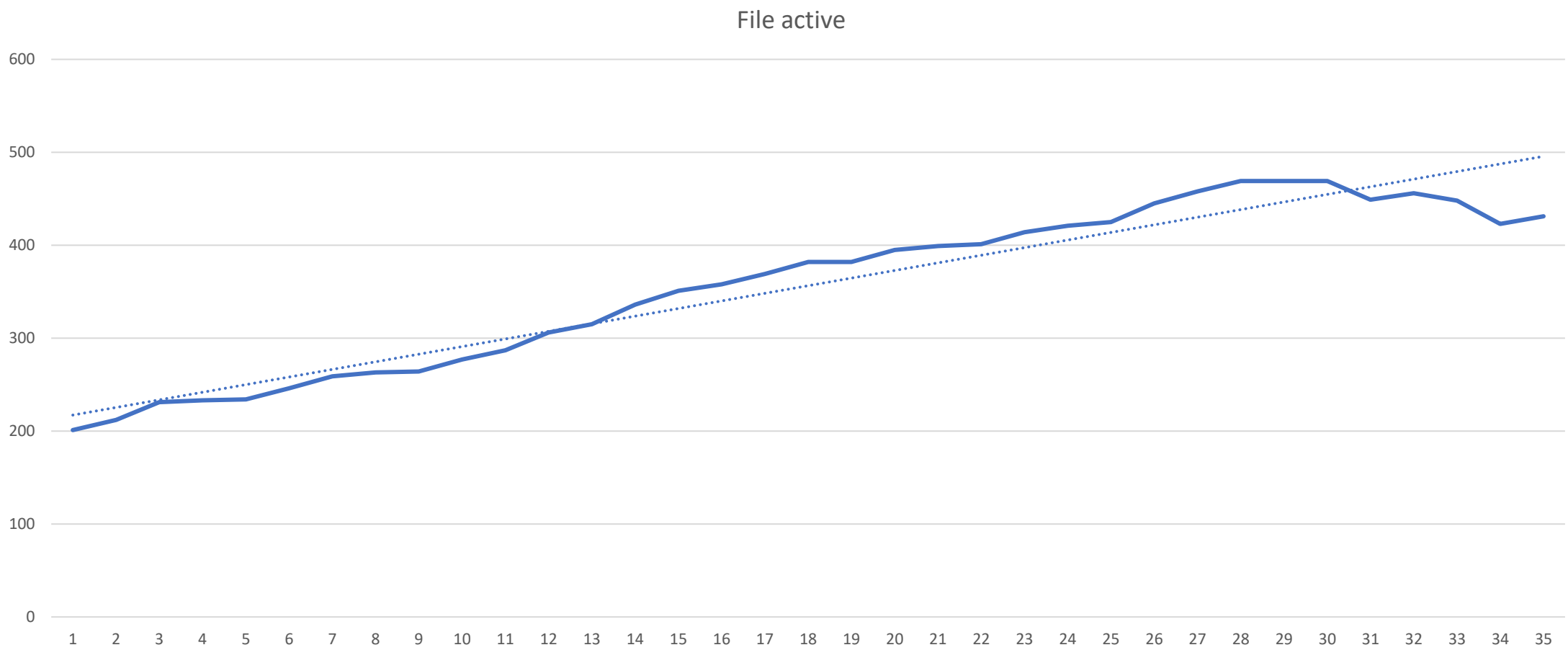

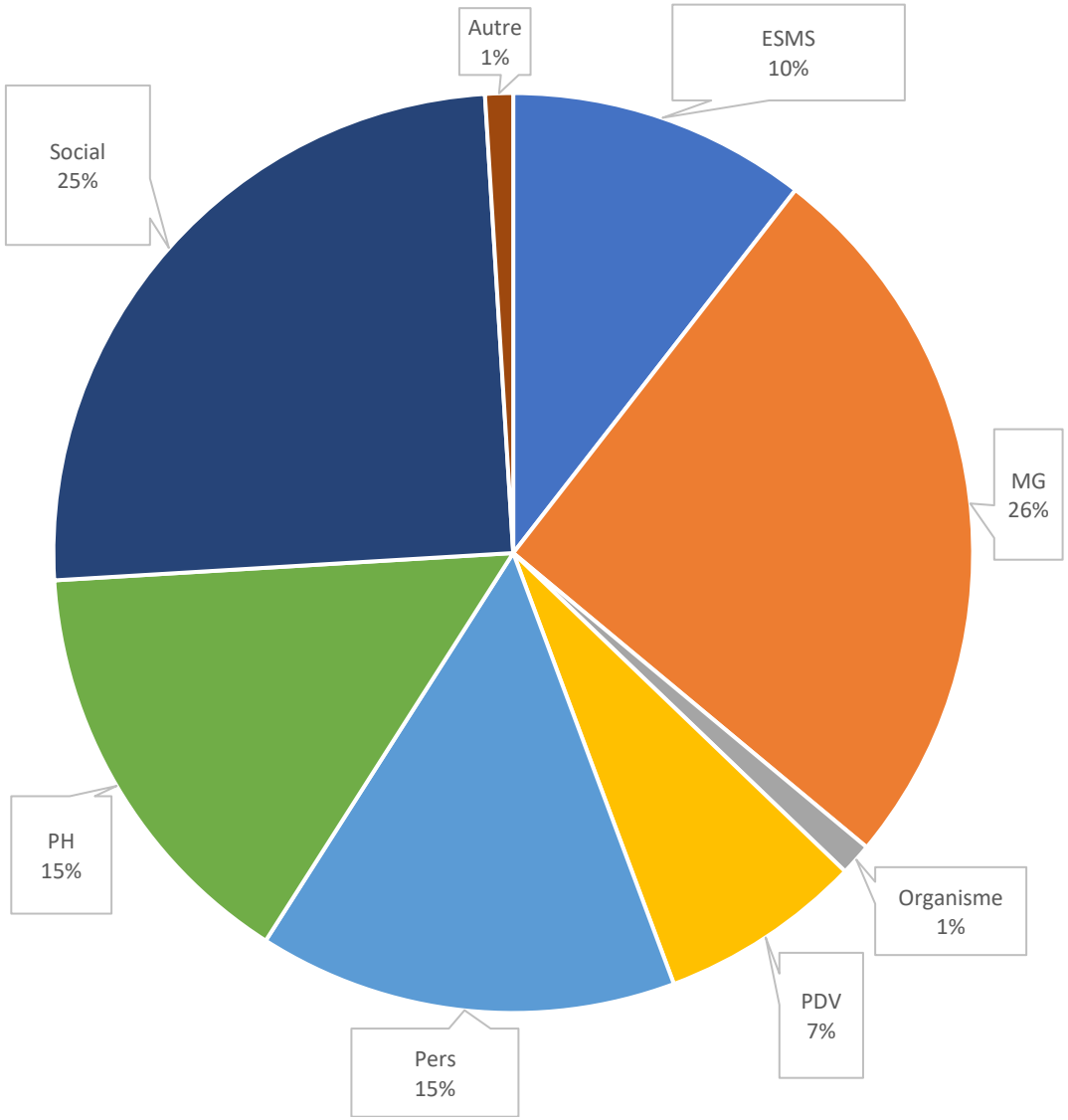

Qui sont les sollicitants ?

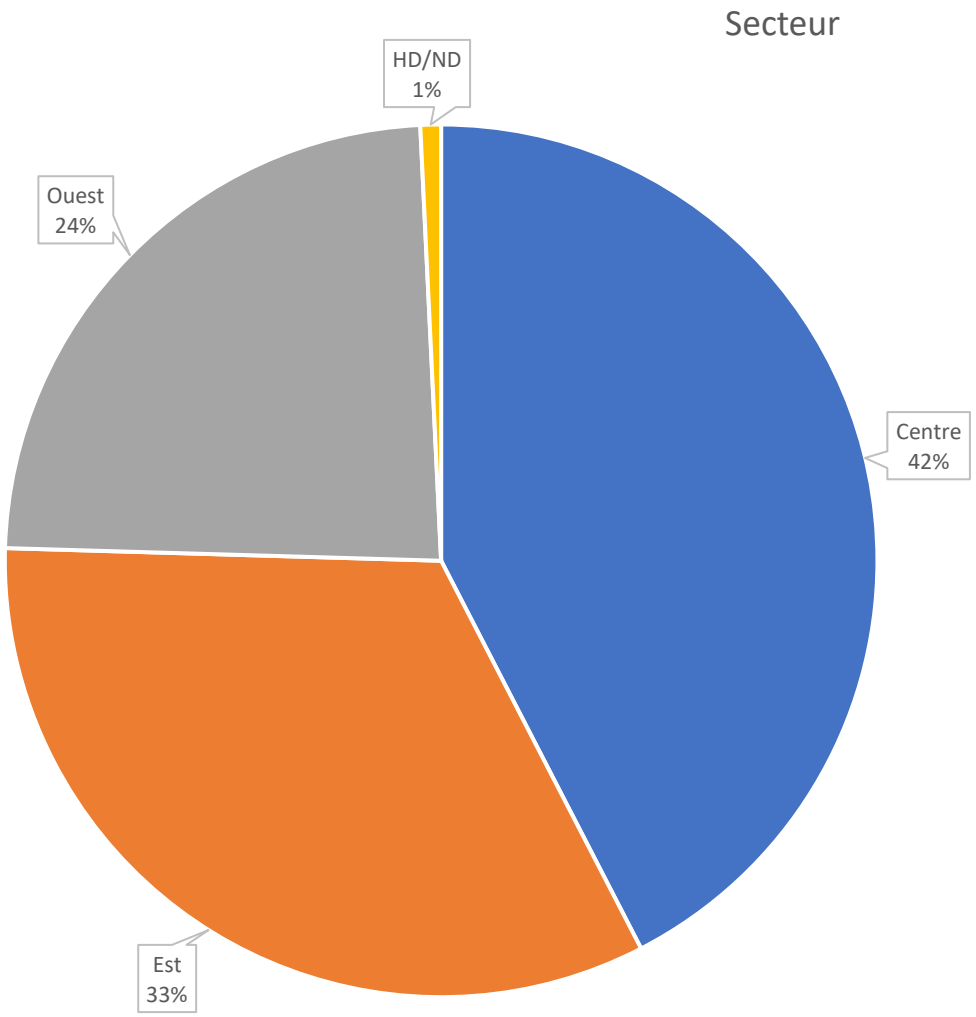

Répartition des sollicitations par secteur géographique

Répartition par type de réponses apportées

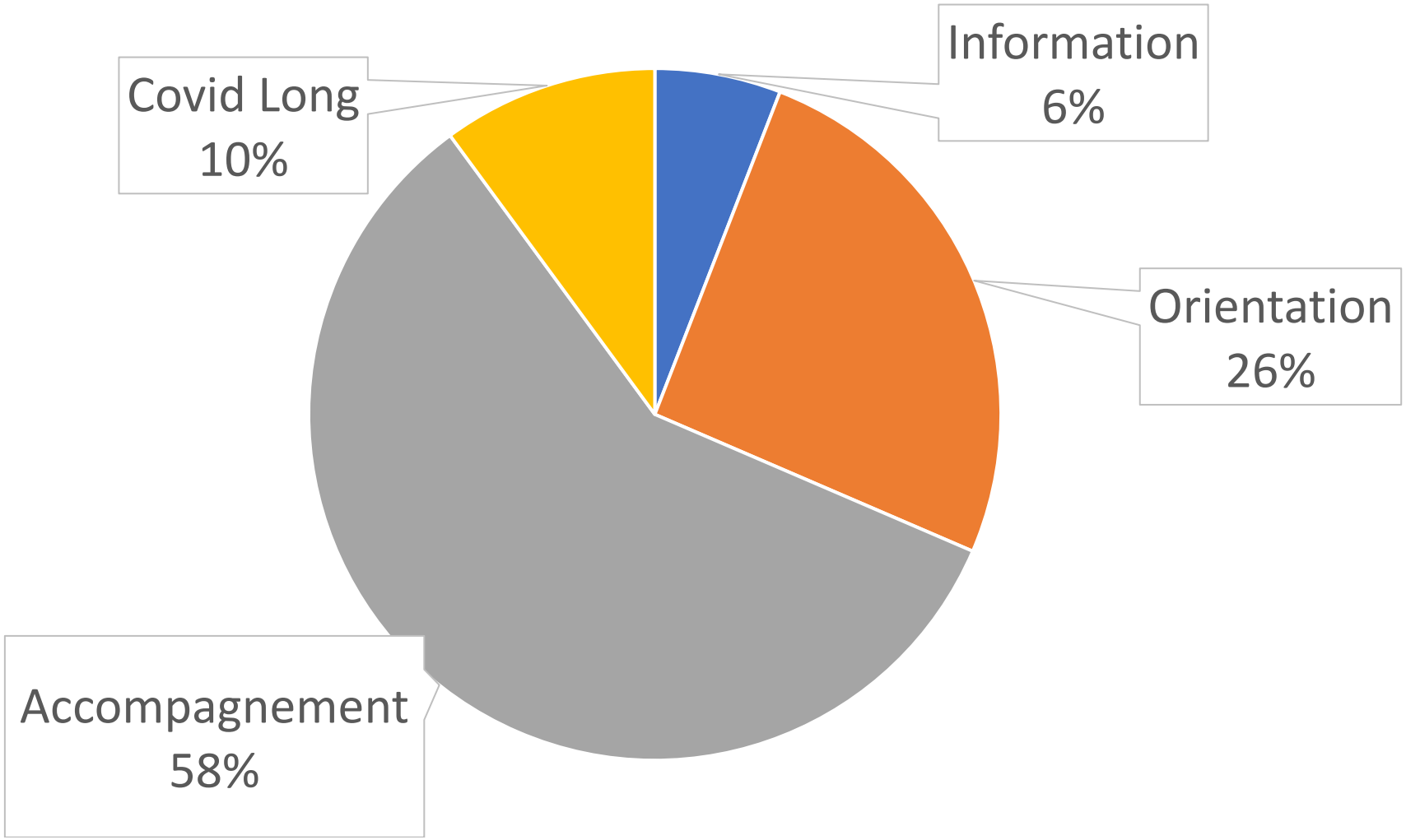

Répartition par tranche d’âge

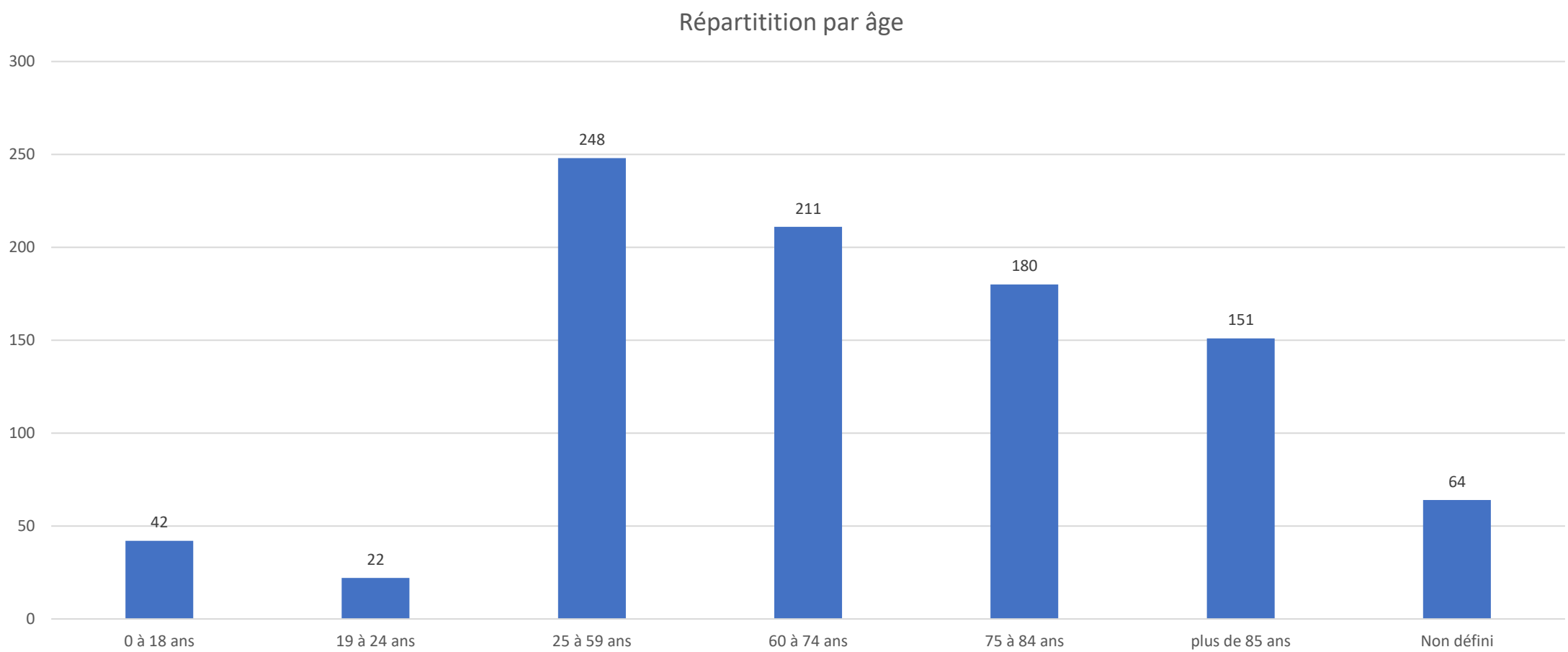

ANALYSE PAR TRANCHE D’ÂGE

Pour les 0 à 18 ans

- Les sollicitants sont principalement le secteur social et les médecins généralistes.

- Les réponses apportées sont essentiellement du suivi/accompagnement.

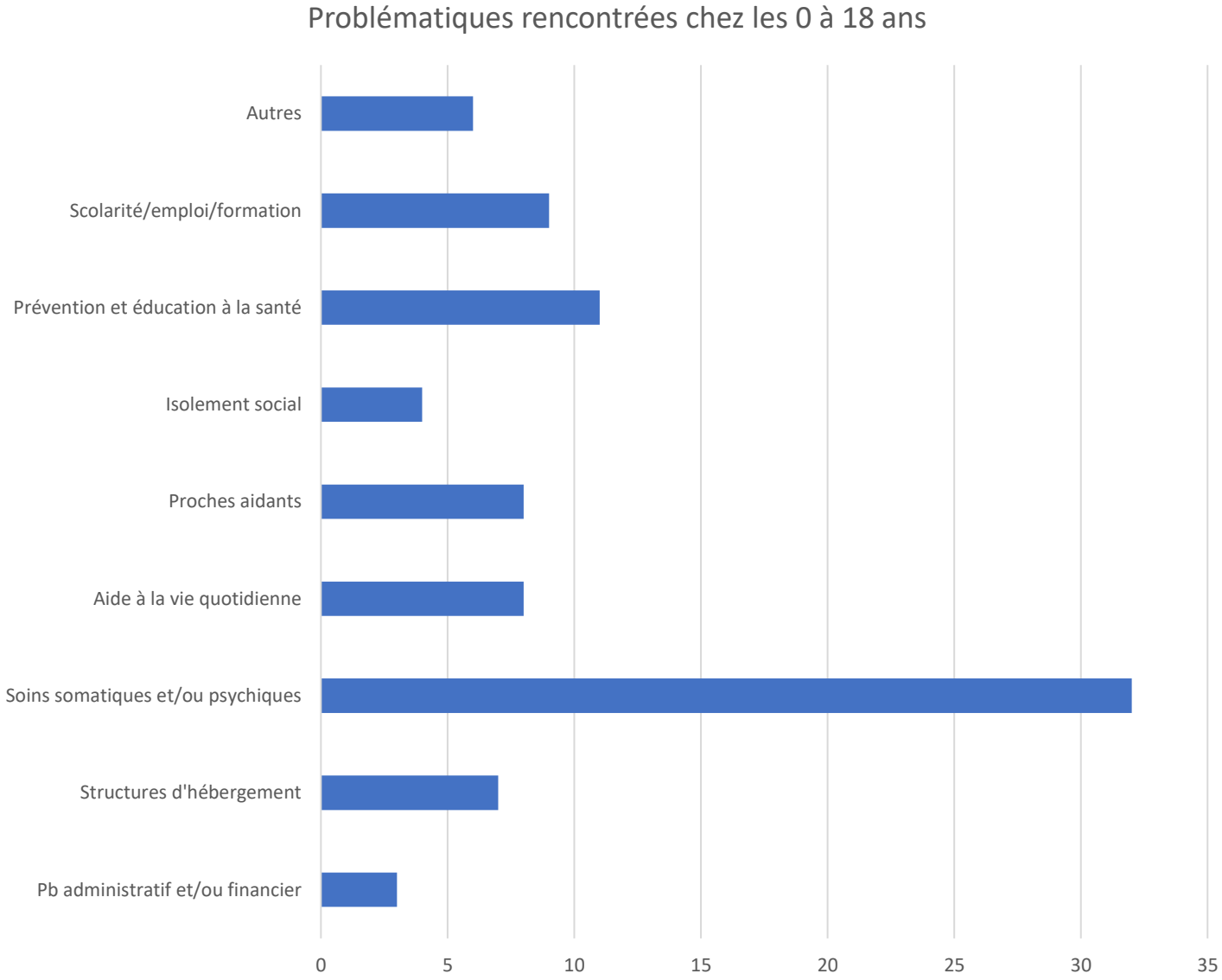

Pour les 19 à 59 ans

- Les sollicitations proviennent principalement des médecins généralistes, puis du secteur social, des professionnels hospitaliers et des équipes médico-sociales.

- Les réponses apportées sont essentiellement de l'accompagnement et du suivi par la Cellule Covid Long.

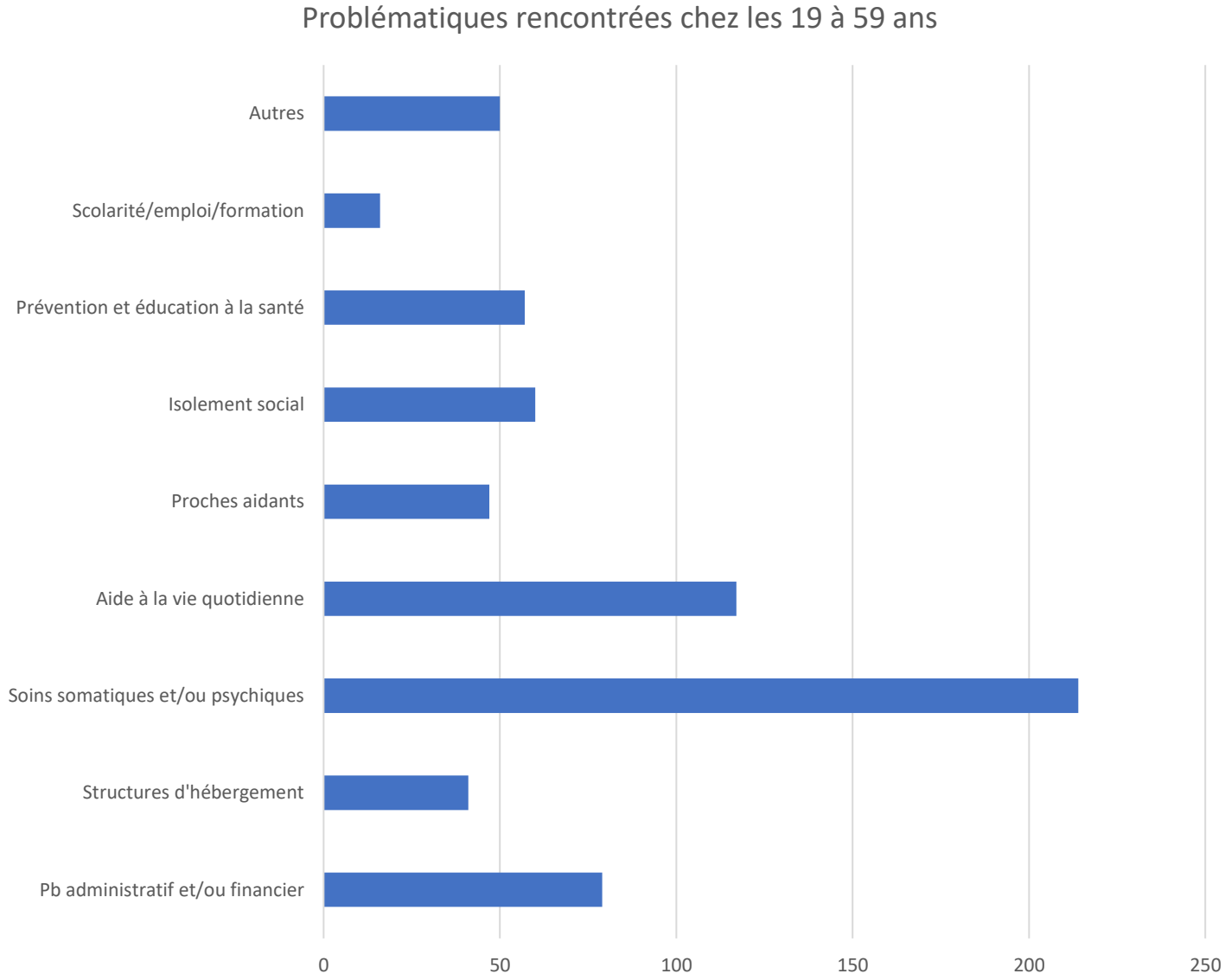

Pour les plus de 60 ans

- Les sollicitants sont principalement les médecins généralistes et secteur social.

- Les réponses apportées sont principalement de l'accompagnement et de l'orientation.

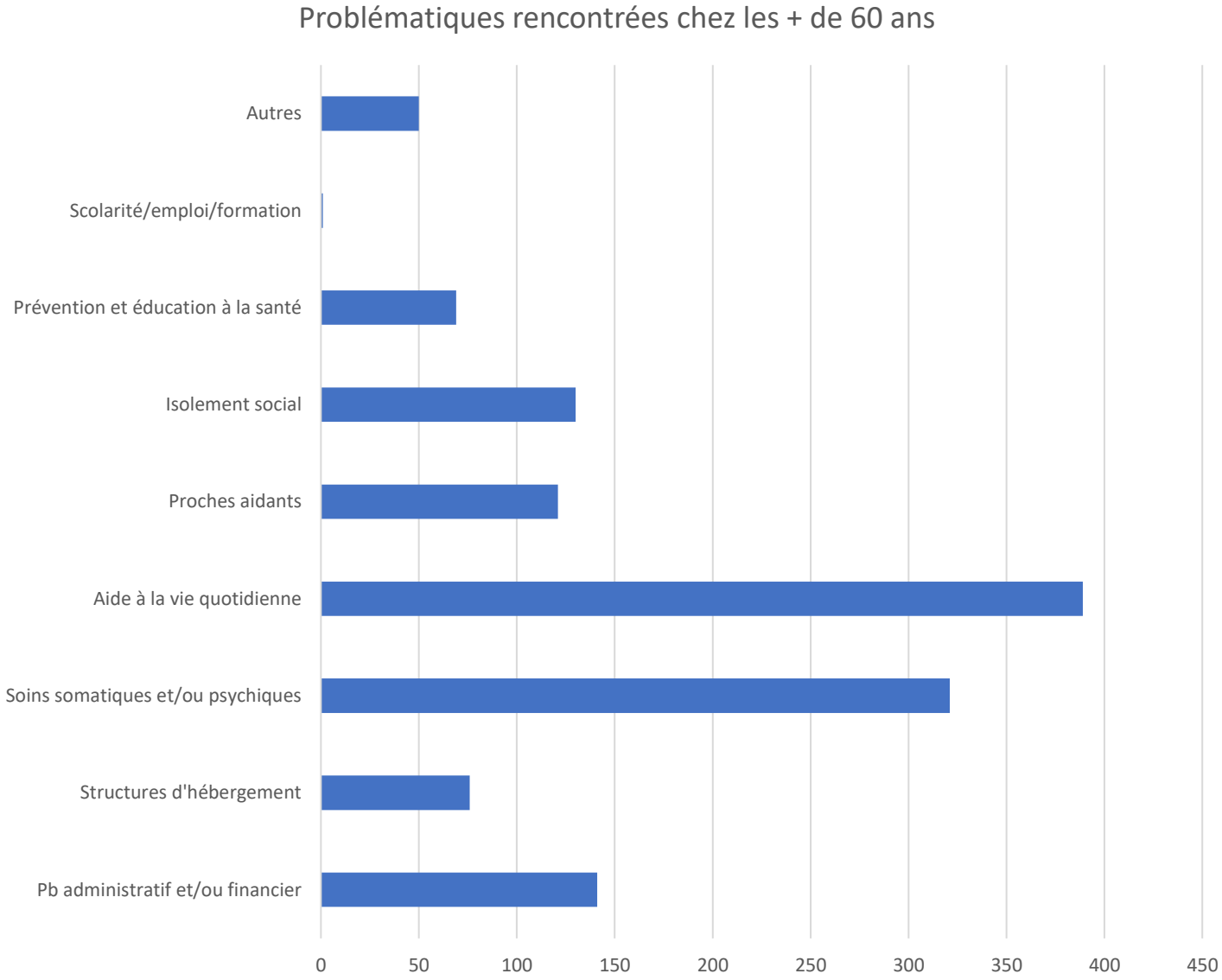

Le DAC 88 est engagé dans le déploiement de PARCEO, outil numérique de coordination

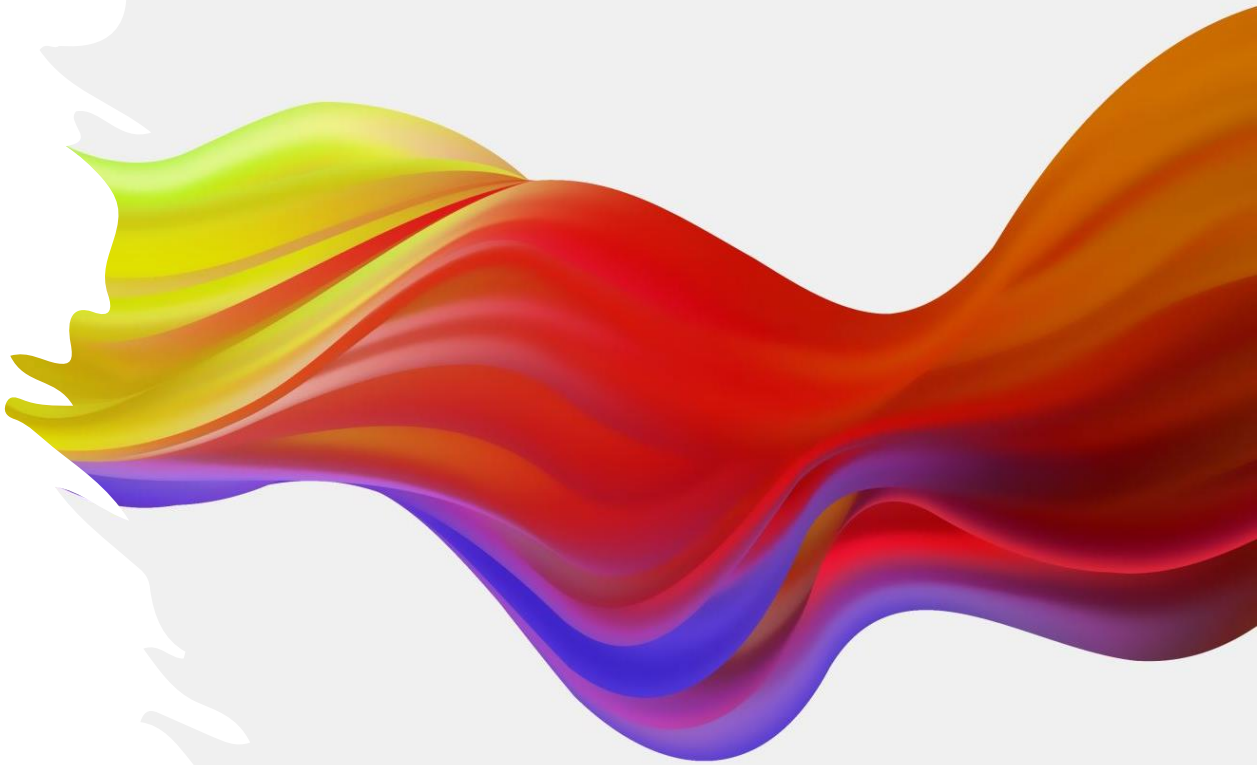

Objectifs de Parceo

1.

Permet de gagner du temps

- → Facilite la relation ville-hôpital
- → Facilite la recherche et la sollicitation des structures et ressources d'appui
- → Partage des informations essentielles autour du patient

2.

Fluidifie et sécurise les échanges

3.

Intègre et facilite la coordination en fonction de sa situation
(mobilité, cabinet...)

Les fonctionnalités de Parceo

- ✓ **Service commun à deux grands métiers, le sanitaire et le médico-social**
- ✓ **Service sécurisé répondant aux normes nationales**

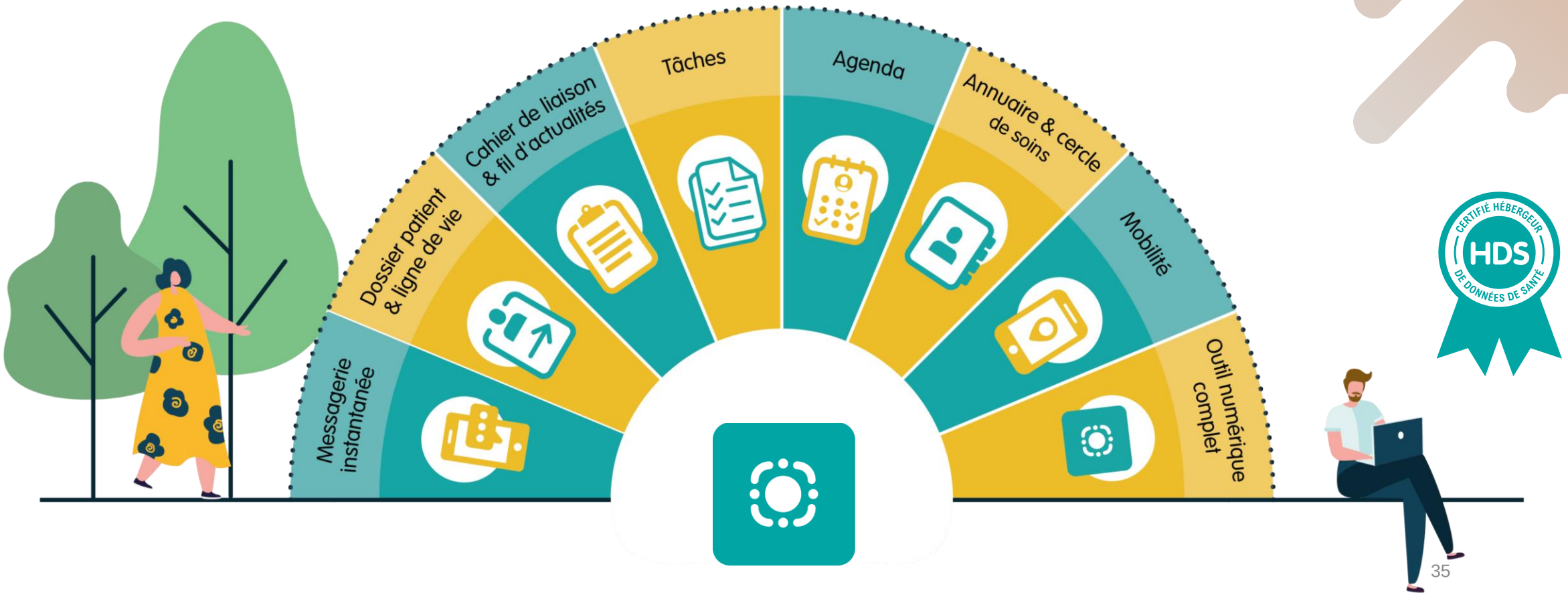

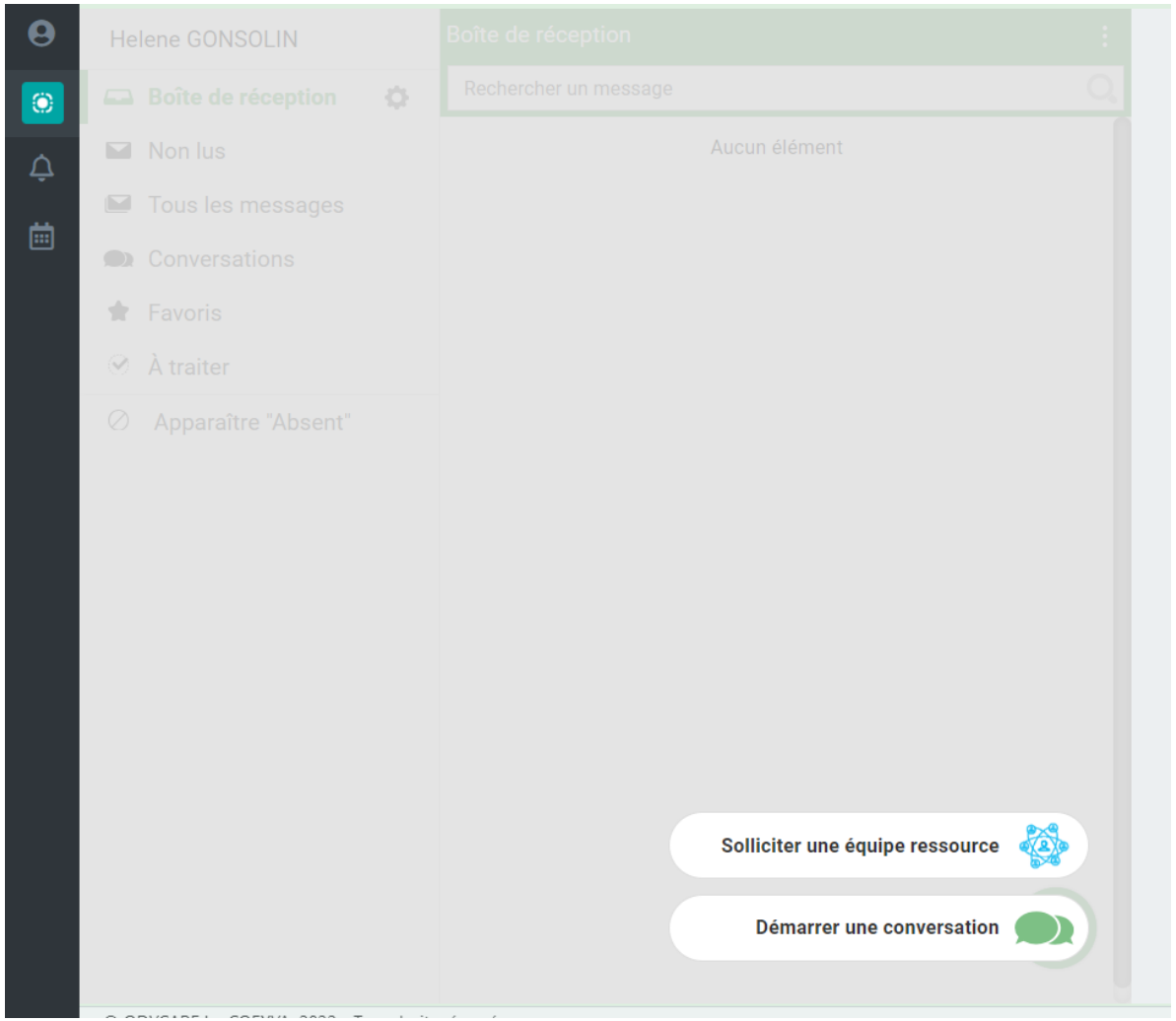

- Sollicitation du DAC via PARCEO

Nom du patient

Identifiant régional : '
Nom de naissance :
1er prénom de naissance :
Statut identité : Provisoire
Sexe : Homme
Né le [redacted]
Lieu de naissance : , INCONNU (99999)
Code postal : 99999
Lieu de vie

Aucune adresse mail renseigné
NIR Ouvrant droit :
Inscrit depuis le 15/02/2023

Consulter / Modifier

Statut du dossier

DAC VOSGES - POLE AUTONOMIE
Statut non renseigné

Hospitalisations

Ligne de vie

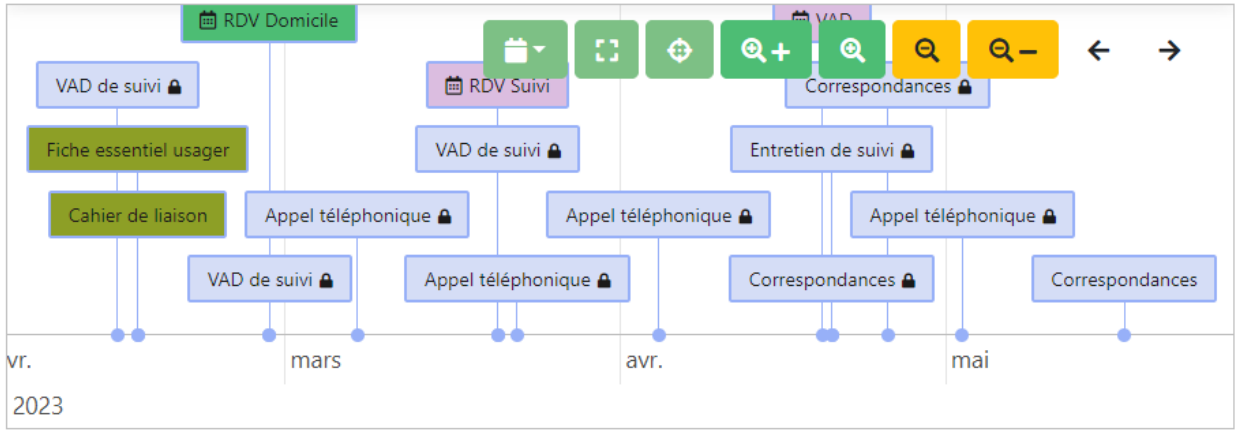

Mémos

14/04/2023 CTH
Inclusion
Suite hospitalisation

Parcours

Fil d'actualité | Fiche essentiel usager | DAC | RDV patient

17 Mai 2023 14:57 -
Modification du parcours Correspondances du 17/05/2023 11:49:19

9 Juin 2023 17:56 -
Modification du parcours Correspondances du 17/05/2023 11:49:19

Nouvelle note personnalisée
Envoyer

© ODYCARE by COEXYA, 2022 - Tous droits réservés

Tâches

Il n' y a pas de tâche pour le moment

Cercle de soins

ADMR

(Auto-habilitation)

Intervenant social (autre que AS)

CARSAT -

Intervenant social (autre que AS)

Infirmier

Médecin

DAC VOSGES - POLE AUTONOMIE *(Auto-habilitation)*

© ODYCARE by COEXYA 2022 - Tous droits réservés

Pour ouvrir un compte PARCEO

Contacter le référent déploiement PARCEO dans les Vosges :

Mme Elisa GRANDEMANGE, elisa.grandemange@pulsy.fr Mme GRANDEMANGE tient une permanence tous les jeudis dans les locaux du DAC.

Ou contacter

Magali GUERIN, du DAC

magali.guerin@sante-lorraine.fr

L’animation territoriale

- Colette POULLAIN a pris ses fonctions de chargée d’animation territoriale au sein du DAC 88 courant mai 2023.
- Elle travaillera plus particulièrement sur les parcours prioritaires et le repérage des difficultés sur le terrain.
- Elle sera en lien avec les partenaires du territoire pour mettre en œuvre des actions, ou participer à des actions menées par les partenaires.
- Madame POULLAIN prendra contact avec les professionnels ayant manifestés leur intérêt pour travailler sur les parcours prioritaires, sur le deuxième semestre 2023.

Rappel des parcours prioritaires

1. Le lien ville-hôpital : fluidifier le parcours et éviter les ruptures de prise en charge
2. L'intervention auprès du public précaire : travail en lien avec les services du Conseil Départemental
3. Les addictions: travail en lien avec Gand Est Addictions
4. La santé mentale : travail en lien avec le PTSM 88
5. La personne âgée et la personne en situation de handicap : travail en lien avec les services identifiés pour ces publics - les services du Conseil Départemental ainsi que les filières gériatriques des hôpitaux

Le DAC 88 a intégré différentes instances :

- Les Comités Locaux de Santé du département
- Les Comités Territoriaux en Santé
- Le COPIL du Plan Territorial en Santé Mentale
- Le COPIL de la Communauté 360
- Le COPIL de PULSY pour PARCEO
- L'Association CODAGE pour les dispositifs d'appui du Grand Est
- …

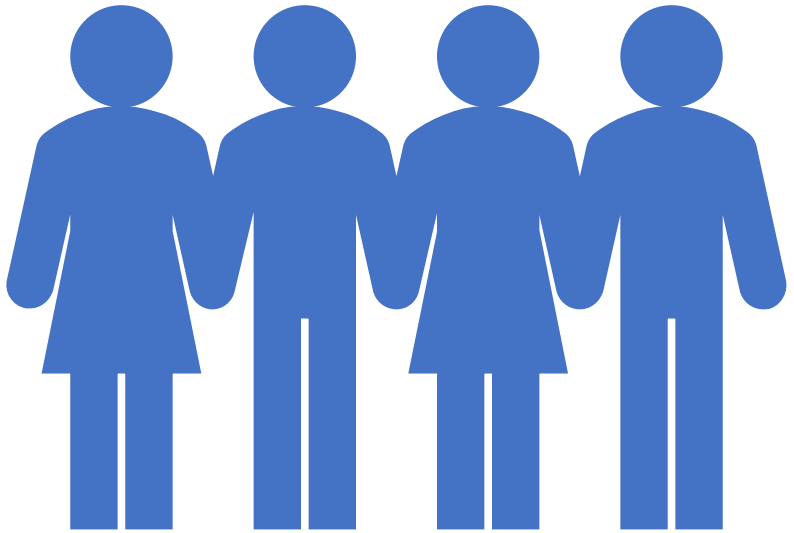

L’articulation entre les différents dispositifs :

Un enjeu majeur

Tu as entendu parler du DAC ?
Non, c'est quoi ça encore ?
Encore une couche au mille-feuille des dispositifs …
Je n'y comprends plus rien !
Et la différence avec le Centre de Ressources Territoriale ?
Ils font comme les CLIC ?
Pourtant, ils nous parlent de simplification ….
J'appelle qui dans tout ça ?
Et la C 360 ? Les CPTS ? Le SMAS ? …
Avec tous ces dispositifs, je ne sais pas comment on peut s'y retrouver …

Pour fonctionner ENSEMBLE, nous pouvons isoler des facteurs de réussite :

- Interconnaissance
- Bien connaitre les limites de chacun
- Bonne communication entre les dispositifs et autour des situations
- Culture commune du travail Ensemble
- Une priorité commune : l'intérêt de la personne accompagnée

Tout ceci permet une meilleure articulation des missions et non leurs superpositions.

NOS ENJEUX

Pour les professionnels: quelque soit la porte d'entrée, savoir orienter en interne vers le bon dispositif.

Pour les personnes accompagnées: ne pas multiplier les intervenants pour les personnes, en se coordonnant.

Nos dispositifs seront efficients que s'ils s'articulent les uns avec les autres.

Temps d’échange